

ARTICLE 3

Intégration des risques en matière de durabilité

Columbia Threadneedle Investments EMEA tient compte des risques en matière de durabilité lors de l'évaluation de la pertinence d'un investissement dans des titres, et les analyse en permanence. Par risque en matière de durabilité, on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il se concrétise, est susceptible d'avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement. Les informations suivantes décrivent comment les politiques d'investissement responsable de Columbia Threadneedle sont mises en œuvre afin de diminuer ces risques dans les différentes classes d'actifs.

Intégration des risques en matière de durabilité : Actions et obligations

Dans la mesure du possible, nous prenons en compte un ensemble de risques en matière de durabilité lors de notre processus de décision d'investissement, en intégrant les pratiques et les risques en matière d'investissement responsable de l'émetteur à la recherche mise à la disposition de l'équipe de gestion de portefeuille du produit. Cette recherche est incluse systématiquement dans nos notations et outils afin d'être utilisée par l'équipe de gestion de portefeuille lors de la prise en compte de l'objectif d'investissement du produit, du risque existant au sein du portefeuille et des implications pour le suivi continu des positions.

Les facteurs d'investissement responsable pris en considération par nos analystes et équipes de recherche comprennent l'évaluation de l'exposition aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et leur gestion, y compris les risques liés au changement climatique et les cas d'implication dans des controverses opérationnelles. Par exemple, lors de l'évaluation de l'exposition globale d'un émetteur au risque climatique, l'équipe de recherche peut prendre en compte les implications d'un abandon par celui-ci de ses activités à fortes émissions de CO₂ et sa capacité à s'adapter en conséquence, ainsi que son exposition potentielle aux risques physiques liés au changement climatique résultant de ses opérations, de la chaîne d'approvisionnement ou du risque de marché. Ciblée sur les facteurs ESG essentiels et propres au secteur, l'analyse des émetteurs nous fournit des informations sur la qualité d'une entreprise, son encadrement, ses priorités et ses principes opérationnels évalués du point de vue des critères ESG. Nous intégrons ces aspects et d'autres recherches externes dans nos notations et rapports ESG au moyen d'outils développés à cette fin et nous appuyons sur ces informations lorsque nous prenons des décisions d'investissement pour le produit.

De plus, nos équipes de recherche prennent en considération, le cas échéant, les indicateurs relatifs aux opérations des émetteurs conformément aux normes internationales telles que le Pacte mondial des Nations Unies, les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Ces facteurs peuvent permettre d'évaluer l'efficacité du suivi de la gestion des risques au niveau des pratiques de durabilité et des incidences externes des émetteurs.

Nous pouvons également chercher à gérer les risques et incidences en matière de durabilité d'un émetteur sur la base de ses initiatives en matière de bonne conduite et, le cas échéant, de son exercice des droits de vote par procuration. Conformément au droit en vigueur, l'équipe de gestion de portefeuille du produit et les analystes spécialisés dans l'investissement responsable pourront décider d'engager le dialogue avec un émetteur concernant ses pratiques de gestion des risques en matière de durabilité.

Intégration des risques en matière de durabilité : Immobilier

Lors de l'évaluation de la performance d'investissements responsables, nous prenons en considération les facteurs de risque en matière de durabilité dans les cinq principales activités du secteur de l'immobilier. Dans ce cadre, notre priorité est de comprendre et de limiter les risques physiques et transitionnels liés au changement climatique eu égard à leur importance au sein de la classe d'actifs.

Investissement immobilier – Lorsque nous évaluons un nouvel investissement immobilier, notre protocole de due diligence standard impose un examen exhaustif de l'intégralité des immeubles sur le plan structurel, mécanique et environnemental avant l'achat. Nous nous penchons sur un large éventail de facteurs comme la performance énergétique (par exemple, au moyen d'audits énergétiques ou de durabilité), les normes énergétiques minimales, les risques environnementaux (notamment le risque d'inondation), l'impact climatique et les axes d'amélioration sur le plan de la durabilité.

Gestion d'actifs – Nous encourageons les opportunités d'engagement tant des occupants que de la communauté, en tant que de besoin. Des dispositions relatives à la communication de données et à la coopération sont ajoutées aux baux quand cela est possible afin de favoriser le suivi de la consommation d'énergie, d'eau et de déchets lors de l'exploitation. Nous prenons en compte le coût et la planification de tous les travaux d'amélioration physique des bâtiments mis en location.

Gestion immobilière – Nous aidons les gestionnaires externes à atteindre les principaux indicateurs de performance annuels, par exemple pour ce qui est de la réduction des émissions de CO₂, de l'optimisation de la consommation d'énergie et d'eau, de la prévention de la pollution et de la limitation des déchets.

Hygiène et sécurité, risque et gouvernance – Nous faisons en sorte que les risques d'hygiène et de sécurité soient déterminés et gérés correctement pour l'ensemble des biens immobiliers. Afin d'assumer nos responsabilités en ce qui concerne les produits et de protéger la communauté, nous veillons à ce que les inspections nécessaires soient menées à intervalles réguliers et assurons un suivi au moyen de rapports mensuels, de réunions avec les agents et d'audits annuels indépendants.

Par ailleurs, afin de déterminer et de surveiller les risques liés au changement climatique, nous travaillons avec des compagnies d'assurance afin d'obtenir des données optimisées sur les inondations pour chaque bien ainsi qu'une évaluation du risque d'inondation révisée une fois par an.

Rénovation – Un Guide de rénovation est fourni aux gestionnaires de projets et sera mis à la disposition des sous-traitants sous la forme de directives de projet afin de réduire les incidences environnementales et sociales négatives du site et d'optimiser la création d'opportunités économiques pour la communauté locale, le cas échéant.

Les projets de construction s'accompagnent d'un ensemble d'exigences minimales définies dans le Guide de rénovation et portant sur la gestion environnementale, la qualité et l'adaptabilité des bâtiments, la santé et le bien-être, l'efficacité énergétique, le transport, l'eau, les matériaux de construction, la gestion des déchets, l'écologie et la pollution.

Intégration des risques en matière de durabilité : Matières premières

Nous intégrons le risque en matière de durabilité à notre processus de décision d'investissement, car nous cherchons à gérer ou à éviter les types de risques susceptibles de se produire au sein de la classe d'actifs. Cette approche intégrée se compose des éléments suivants :

Type d'exposition – Nous investissons dans des dérivés sur matières premières afin d'engager des positions dans la classe d'actifs tout en atténuant les risques en matière de durabilité associés aux expositions directes, physiques ou réelles aux actifs.

Exclusions – Nous savons que certaines catégories de matières premières sont plus exposées à des problèmes de durabilité que les autres et écartons celles qui sont couramment sujettes à des problématiques particulièrement sensibles, comme le charbon, le tabac, l'huile de palme et les diamants.

Choix de l'indice de référence – Nous utilisons des indices de référence diversifiés de façon homogène entre les secteurs et qui évitent une exposition excessive aux combustibles fossiles.

Liquidité – La liquidité de l'indice de référence choisi nous aide également à gérer les risques associés aux investissements réalisés sur des marchés de matières premières plus petits et moins liquides susceptibles de déformer ou de faire varier les prix.

Inclusion positive – Les investissements dans des matières premières ne faisant pas partie de l'indice de référence sont soumis à une évaluation du risque en matière de durabilité à des fins d'inclusion positive et doivent recevoir le feu vert avant d'être inclus dans la stratégie.

Analyses et examens thématiques – Les capacités de recherche et les connaissances sur les facteurs macroéconomiques, fondamentaux, thématiques et relatifs à l'investissement responsable sont mises à profit pour éclairer la stratégie et le processus d'investissement.

Filtrage des contreparties – Les contreparties approuvées sont soumises à une analyse du risque en matière de durabilité lors de laquelle elles sont filtrées par rapport aux facteurs d'investissement responsable, notamment les normes acceptées à l'échelle internationale telles que le Pacte mondial des Nations Unies, les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

Intégration des risques en matière de durabilité : Gestion multi-actifs

Les fonds qui constituent nos gammes de fonds multi-actifs et gérés comprennent un certain nombre de types d'investissements sous-jacents, dont les fonds gérés par Columbia Threadneedle Investments EMEA et nos sociétés affiliées, les stratégies passives gérées par des tiers et les détentions directes. Les fonds individuels investissent dans un éventail de ces fonds en fonction de l'objectif du mandat. Pour tous ces fonds, la prise en compte du risque en matière de durabilité est intégrée à la sélection des investissements sous-jacents, qu'ils soient directs ou passent par d'autres fonds, et au niveau global du fonds.

En ce qui concerne les fonds qui investissent dans d'autres fonds gérés par nos sociétés affiliées, le processus de gestion des risques en matière de durabilité au niveau du fonds est identique à celui décrit ci-dessus (voir Intégration des risques en matière de durabilité pour chacune des classes d'actifs sous-jacentes).

Quand les fonds s'exposent à des titres directement et non par l'intermédiaire d'autres fonds, l'intégration du risque en matière de durabilité est prise en compte lors de la sélection de titres de la même manière qu'indiqué ci-dessus pour les fonds d'actions et d'obligations. Les fonds n'investissent pas directement dans des matières premières ou des biens immobiliers.

Pour notre gamme de fonds gérés, l'exposition totale au risque en matière de durabilité des fonds sous-jacents est mesurée et regroupée au niveau du fonds, puis comparée à l'indice de référence de l'allocation d'actifs stratégique des fonds gérés.

Pour notre gamme de fonds multi-actifs, l'exposition totale au risque en matière de durabilité des fonds sous-jacents est mesurée et regroupée au niveau du fonds, puis comparée à l'allocation d'actifs réelle des fonds multi-actifs à la fin du mois. Ainsi, si un fonds multi-actifs est investi à parts égales dans trois fonds internes différents (actions britanniques, actions américaines et obligations d'entreprises britanniques) en fin de mois, alors le risque en matière de durabilité consolidé des fonds internes sera comparé à l'indice des fonds sous-jacents (dans ce cas, FTSE All-Share, S&P 500 et iBoxx Sterling Non-Gilts).

Contrôle de la gestion des risques

La gestion des risques en matière de durabilité des produits dans les classes d'actifs appropriées est contrôlée de manière indépendante par une équipe de gestion des risques dédiée dont le rôle consiste à surveiller les mesures du risque en matière de durabilité par rapport aux objectifs et à la propension au risque des produits. Les mesures du risque en matière de durabilité contrôlées couvrent un grand nombre des facteurs décrits ci-dessus, même si elles sont estimées et jugées indépendamment du processus de recherche. La gestion du risque en matière de durabilité peut, si nécessaire, inclure la transmission des problèmes par des canaux indépendants, ce qui assure un cadre de gouvernance solide en matière de prise de risque.

ARTICLE 5

Politique de rémunération

A partir du 10 mars 2021, Columbia Threadneedle Investments EMEA va intégrer l'évaluation du risque en matière de durabilité à ses objectifs de performance pour les entreprises concernées gérant des produits qui intègrent ce risque. Les dirigeants seront censés prendre en considération le risque en matière de durabilité parallèlement aux autres types de risques d'investissement lors de l'attribution d'une note d'estimation de la performance. Cette note entre en jeu dans les décisions relatives à la rémunération de chaque employé conformément à la structure et à la conception des programmes de rémunération de la Société. Quand les exigences en matière de durabilité font parties d'un mandat, toute infraction à ces exigences peut donner lieu à une enquête pour événement de risque qui pourrait résulter à un ajustement de la rémunération.

Ces modifications ont été ajoutées à la politique de rémunération de Columbia Threadneedle Investments EMEA.